



PÔLE COMPETITIONS

PROCES-VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

Réunion du 13 Octobre 2026 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.

PV N. 10

PRÉSIDENT DE SEANCE : ALEXANDRE VOISIN

PRÉSENTS : JEAN-LOU WEBER, OLIVIER FRACHET, NICOLAS SAUVANNAUD, ISABELLE BERSOUX

ABSENTS EXCUSÉS : KILIAN AUTIER, TIMOTHEE JOHNSON

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.
Ce délai est réduit à 2 jours francs pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des 4 dernières rencontres de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude. Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres doivent obligatoirement être effectués via FOOTCLUBS au minimum 5 jours avant la rencontre.

La commission des jeunes, dans un impératif de bonne administration des compétitions, est souveraine pour imposer l'inversion automatique d'une rencontre ALLER en cas d'arrêtés municipaux.

Règle de bonne conduite : Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail adressé au District, le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Catégorie U17

- **Match N.56636272 du 19/09/2026 à 15h entre ENT. LAFARGE-AURENCE 1 et SAINT-JUNIEN A.S 2 (Poule E)**

Prévu initialement le 19/09/2026 à 15h au stade du PUY LAS RODAS 1 à LIMOGES et en raison d'une rencontre prévue en coupe GAMBARDELLA, la rencontre se jouera le **17/10/2026, à 15h au stade de la BASTIDE à LIMOGES.**

- **Match N.56636224 du 19/09/2026 à 15h entre ENT.OFC/FOOTSUD/ESLCL et FEYTIAT C.S 2 (Poule B)**

Prévu initialement le 19/09/2026 à 15h au stade JEAN CHASSAGNE à LA CROISILLE S/BRIANCE et en raison d'une rencontre prévue en coupe GAMBARDELLA, la rencontre se jouera le **17/10/2026, à 15h au stade MUNICIPAL à LINARDS.**

- **Match N.56636225 du 19/09/2026 à 15h entre EYMOUTIERS A.S 1 et SAINT-LEONARD DE NOBLAT 1 (Poule B)**

Prévu initialement le 19/09/2026 à 15h au stade MUNICIPAL d'EYMOUTIERS et en raison d'une rencontre prévue en coupe GAMBARDELLA, la rencontre se jouera le **17/10/2026, à 15h, au stade MUNICIPAL d'EYMOUTIERS (Promenade des sports).**

- **Match N.56630409 du 12/09/2026 à 15h entre VERNEUIL S/VIENNE et BEAUBREUIL E.S (Poule C)**

Prévu initialement le 12/09/2026 à 15h au stade MUNICIPAL de VERNEUIL S/VIENNE, la rencontre se jouera le **17/10/2026, à 15h, au même lieu de rencontre.**

- **Match N.56636275 du 26/09/2026 à 15h entre COUZEIX-CHAPTELAT U.S 1 et ENT. LAFARGE-AURENCE 1 (Poule E)**

Prévu initialement le 26/09/2026 à 15h au stade ADRIEN LACORE à COUZEIX et suite à une blessure entraînant l'arrêt du match,

Vu la décision de la commission litiges et contentieux du 30/09/2026 donnant match à rejouer, la rencontre se jouera le **31/10/2026, à 15h, au même lieu de rencontre.**

La commission des jeunes se joint au District pour souhaiter bon rétablissement au gardien de COUZEIX.

- **Match N.56636244 du 03/10/2026 à 15h entre ENT. ASSJ/RSC et ENT. OCCIT/FSUD/ESLCL 2 (Poule D)**

Prévu initialement le 03/10/2026 à 15h au stade JEAN-LOUIS POMMIES à SAINT-JUST LE MARTEL et suite à l'arrêt du match,

Vu la décision de la commission litiges et contentieux du 07/10/2026 donnant match à rejouer, la rencontre se jouera le **17/10/2026, à la même heure, au même lieu de rencontre.**

- **Match N.56636281 du 10/10/2026 à 13h entre RILHAC-RANCON C.A 2 et LIMOGES LANDOUGE F.1 (Poule E)**

Prévu initialement le 10/10/2026 à 13h au stade RENE LEGRAND à RILHAC-RANCON, la rencontre **se jouera le 17/10/2026, à la même heure, au même lieu de rencontre.**

Catégorie U15

- **Match N.79512704 du 26/09/2026 à 15h entre LIMOGES LAFARGE J.S et ENT. LE PALAIS/BEAUNE 2 (Poule B)**

Prévu initialement le 26/09/2026 à 15h au complexe sportif de la BASSE 1 et en raison d'une rencontre prévue en coupe Nouvelle-Aquitaine, **la rencontre se jouera le 24/10/2026, à 15h, au stade du PUY LAS RODAS 1 à LIMOGES.**

PROCHAINE REUNION

- **Mardi 20 Octobre 2026 à 18h30 au siège du District de Football de la Haute-Vienne.**

CALENDRIER GENERAL

La commission rappelle à tous les clubs que l'utilisation de la F.M.I est obligatoire sous peine d'amende.
La commission demande aux clubs de prendre toutes leurs dispositions pour les prochains matchs
En cas de dysfonctionnement de tablette, la feuille de match est mise à disposition via l'outil FootClubs.

La Commission reste à la disposition des clubs pour toute demande d'information complémentaire.

La commission est souveraine pour replacer aux dates laissées libres sur ces calendriers, des rencontres qui ne seraient pas jouées (intempéries et cas exceptionnels) aux dates prévues.

Les clubs doivent noter que les calendriers officiels du district sont prioritaires sur tout autre activité annexe organisée par les clubs.

Le Président de séance
Alexandre VOISIN

Le secrétaire de séance
Jean-Lou WEBER

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD, Vice-Président